



**RADIO KIOTA**  
99 mhz FM  
RADIO COMMUNAUTAIRE  
DE KIOTA  
CLUB D'ECOUTE DE  
KIOTA MAYAKI  
TEL 97 18 22 07

# Orientations pour la création des clubs d'écoute communautaires



Quelques éléments de base pour la création des clubs d'écoute communautaires, présentés en quatre étapes, et les principaux facteurs de succès à considérer.



Le succès des clubs d'écoute communautaires a amené le projet Dimitra et ses partenaires à analyser cette expérience sous plusieurs angles afin de mieux saisir le processus de création des clubs et les éléments ayant favorisé leur succès.

La systématisation du processus a pour but de faciliter l'éventuelle adaptation et mise en place de ce moyen participatif d'information et de communication dans d'autres contextes. Les éléments qui en sont tirés sont présentés dans cette section. Leur présentation n'a toutefois pas pour ambition de fournir un guide exhaustif pour la création de clubs

d'écoute communautaires ni une solution unique à la mise sur pied et au fonctionnement de ceux-ci. Des variantes infinies existent, qui devront être explorées et adaptées à chaque situation particulière. L'essentiel reste que le mécanisme créé doit permettre de stimuler un processus de dialogue et de communication par lequel la population définit qui elle est, ce qu'elle veut et comment l'obtenir.

Dans l'expérience de Dimitra et de ses partenaires, le processus de création des clubs d'écoute communautaires s'articule autour de quatre étapes, comme illustré ci-dessous :

1.

#### AVANT LA CREATION DES CLUBS D'ECOUTE

- Contacts préliminaires et état des lieux
- Identification participative des problèmes
- Formation initiale
- Restitution et mobilisation

2.

#### LA CREATION DES CLUBS D'ECOUTE

- Vision/mission et objectifs des clubs d'écoute
- Responsabilités et cadre de travail
- Contacts privilégiés avec une/des radio-s
- Lieu de rassemblement neutre
- Esprit de collaboration

3.

#### LES CLUBS D'ECOUTE EN ACTION

- L'écoute
- Le débat
- La prise de décision
- L'action

4.

#### LE SUIVI DU PROCESSUS

- Au niveau de la communauté rurale / des clubs d'écoute
- Au niveau de la radio communautaire

## 1. Avant la création des clubs d'écoute

### *Contacts préliminaires et état des lieux*

L'expérience des clubs mis en place au Niger et en RDC montre l'importance de fonder la création des clubs sur un réseau (ou organisation) solide et déjà opérationnel sur le territoire. Par exemple, dans le cas du Niger, les clubs ont pu se développer grâce

au partenariat avec l'ONG VIE, très active dans les deux régions du projet, qui s'appuie sur son réseau de centres d'alphabétisation et d'encadreur-e-s. En RDC, les clubs ne se sont pas construits sur un réseau aussi structuré ; l'initiative s'est développée grâce au maillage d'animateurs/trices de Samwaki et du REFED-Katanga (Réseau Femme et Développement) qui ont servi de relais essentiels.

La structure/l'organisation souhaitant appuyer la création des clubs d'écoute communautaires devra accompagner la mise en place de ceux-ci. Outre une excellente connaissance du terrain et des réalités locales, il est indispensable qu'elle ait de fortes qualités rassembleuses autour du projet. Sa première tâche sera d'établir des **contacts préliminaires** dans les communautés afin de :

- rencontrer les autorités locales et échanger avec elles sur l'initiative envisagée ;
- répertorier les initiatives locales de développement et les associations œuvrant dans le milieu et s'imprégner de l'impact de leurs activités sur la situation de la population ;
- repérer et intéresser les leaders sociaux locaux, hommes et femmes ;
- se faire une première idée des grandes questions de développement au niveau local.

Un **état des lieux** est ensuite réalisé pour améliorer la compréhension du contexte dans lequel les clubs seront créés. Il devra inclure : une cartographie des acteurs et actrices, les moyens traditionnels et modernes de communication utilisés (en termes de couverture, d'accès, de coût, de programmes et d'efficacité), en lien avec les besoins différenciés des catégories de la population (hommes, femmes, jeunes), les autres initiatives de développement ayant une composante communication dans la région, une analyse de la situation en termes de genre et d'accès à l'information, etc.<sup>4</sup>

### *Identification participative des problèmes*

Une fois les contacts préliminaires établis, les animateurs/trices de la structure d'appui faciliteront des réunions au niveau de la communauté, avec une attention particulière sur la participation des femmes, des jeunes et des groupes généralement moins visibles, ainsi que des hommes et femmes considéré-e-s comme étant des leaders dans leur

communauté. Il s'agit d'amener les participants à dresser ensemble une liste non exhaustive des grandes questions de développement auxquelles sont confrontées les populations de la zone.

### De la théorie à la pratique

Lors d'une réunion de concertation avec des représentant-e-s des différentes couches sociales de Kasika, en territoire de Mwenga (Sud-Kivu), des informations sur le VIH/SIDA avaient été fournies. Une femme d'une cinquantaine d'années a déclaré vouloir briser le silence autour de cette maladie au sein de son ménage, sa famille et son village en empruntant un dicton swahili populaire : « Ukinyamazia mlozi, atakumaliza watoto », « Si vous gardez le silence devant un sorcier, il finira par manger tous vos enfants ». C'est grâce à cette réunion que la population a commencé à comprendre l'utilité d'avoir des espaces d'échange d'information et de concertation, comme le club d'écoute communautaire.

### De la théorie à la pratique

Une rencontre préliminaire à la création d'un club d'écoute a permis aux habitants du village Kahimuzi, du territoire de Walungu (Sud-Kivu) de découvrir qu'au moins deux veuves sur trois de leur village avaient été victimes d'accaparement des terres par leur fils aîné, suite au décès de leur mari. Ils ont identifié le problème de l'héritage comme cause majeure de l'inaccessibilité des femmes à la terre.

## Formation initiale

Une formation initiale est organisée à l'intention des femmes et hommes leaders identifiés préalablement dans les communautés, des journalistes et animateurs/trices des radios communautaires travaillant dans la région et des agents de la structure/organisation d'appui. Les objectifs de cette première rencontre sont situés au moins à deux niveaux : d'une part, rassembler tous ces acteurs et actrices autour d'un projet commun et leur expliquer le fonctionnement et le processus de création des clubs d'écoute communautaires et, de l'autre, renforcer les capacités de tous et de toutes en matière de genre et de communication participative et sur des aspects plus techniques.

En ce qui concerne la sélection des leaders sociaux pour cette formation, les contacts préliminaires et l'état des lieux auront déjà permis de repérer et d'approcher les personnes les plus charismatiques et engagées. Il est toutefois essentiel que les leaders soient choisis de façon participative par la communauté. Dans de nombreux cas, les membres des communautés choisissent les hommes et femmes leaders sur la base de critères tels que la patience et la sagesse et parce qu'ils-elles sont particulièrement apprécié-e-s et respecté-e-s au sein de la communauté. La représentation des groupes sociaux est un autre facteur dont il faut tenir compte. L'identification des leaders sociaux est cruciale vu l'importance du rôle qu'ils-elles seront appelé-e-s à jouer pour dynamiser et faire fonctionner les clubs.

Pour dégager les thèmes qui seront abordés lors de ces formations, on fera référence aux sujets inhérents au projet : communication participative, questions de genre, clubs d'écoute communautaires, etc., ainsi qu'aux problèmes prioritaires et besoins identifiés lors de l'étape précédente.

## De la théorie à la pratique



Au Niger, les formations et actions de sensibilisation ont concerné les publics cibles suivants :

— **Les femmes et hommes leaders des communautés** : sur l'approche club d'écoute, son fonctionnement et ses objectifs ; les rôles et responsabilités des leaders dans la gestion d'un club d'écoute ; les questions de genre ; les éléments de communication participative tels que l'animation, la mobilisation et la gestion de groupe ; l'utilisation de la radio réceptrice et du téléphone ; la synthèse des débats.

— **Les radios communautaires** : sur la communication participative et les questions de genre dans la communication et le renforcement des capacités à produire des émissions basées sur cette approche.

— **Les animateurs/animateuses de la structure d'appui** : sur la gestion des clubs d'écoute et l'animation des débats ; la compréhension de l'approche ; l'accompagnement des clubs dans l'exécution de leurs activités ; la démarche d'identification et d'animation des thématiques et la gestion des groupes ; l'importance des questions de genre ; l'organisation d'une contribution radiophonique ; la mobilisation de personnes ressources.

— **Les autorités administratives, religieuses, communales et coutumières/les communautés** : actions d'information et de sensibilisation sur l'approche club d'écoute, les étapes de mise en place de ces clubs et la participation des hommes et des femmes au développement.

Des formations différenciées peuvent aussi être organisées, par exemple à l'intention des leaders communautaires, ou des journalistes/animateurs-animateuses des radios communautaires ou encore des personnes-ressources de la structure d'appui. Il reste toutefois important de réunir tous ces groupes d'acteurs et actrices dans des réunions communes afin de renforcer les liens et les échanges entre eux.

### Restitution et mobilisation

Les participant-e-s aux formations seront ensuite chargé-e-s de sensibiliser leur communauté sur « l'approche club d'écoute ». Il importe de mettre l'accent sur les perspectives concrètes et à court terme du mécanisme, notamment l'amélioration des connaissances sur différents sujets d'intérêt pour la collectivité, le changement induit par les membres de la communauté, etc. Les sessions de sensibilisation ont pour but de susciter l'intérêt de tous et de toutes et de recueillir des adhésions de participation aux clubs d'écoute. Les personnes intéressées participeront ensuite à une première rencontre organisée par les leaders sociaux avec l'appui de la structure d'accompagnement. Cette étape marque le début de la mise en place du club d'écoute, lors de laquelle des responsabilités peuvent être attribuées. En ce qui concerne les participants des radios et de la structure d'appui, des restitutions seront prévues pour sensibiliser les collègues.

### De la théorie à la pratique

A Tchiota Nazamné (Niger), Amadou Bello a tout de suite été séduit par l'idée du club d'écoute. « Quand ils sont venus pour expliquer, j'ai compris qu'il s'agissait d'une stratégie pour nous donner beaucoup d'informations, pour changer les choses, j'ai trouvé cela bien ».

## 2. La création des clubs d'écoute

Un club d'écoute communautaire n'est pas un simple 'club d'auditeurs' ou un 'fan-club', lié à une émission radiophonique ou à une station. Un club d'écoute est porté par des valeurs et des objectifs communs. Le centre du projet n'est pas la radio mais **la communauté**. Ces clubs sont des groupements citoyens permettant aux membres de partager leurs préoccupations, leurs besoins, d'obtenir certaines informations autrement inaccessibles et d'entreprendre ensemble des actions constructives.

### Vision/mission et objectifs des clubs d'écoute

Idéalement, le club d'écoute doit avoir une **vision** et une **mission**. La **vision** est ce que le club veut devenir à long terme. Tous les membres doivent pouvoir se sentir concernés par la vision. La vision permet aux membres de sentir qu'ils font partie de quelque chose d'une certaine ampleur. La vision est formulée de façon succincte et est facile à mémoriser ; elle est souvent reflétée dans le nom du club. La **mission** quant à elle est une description précise de ce que fait le club d'écoute. Elle décrit les activités du club et reprend sa raison d'être. En RDC, la mission et la vision figurent dans les statuts du club (ensemble des textes qui régissent l'organisation et le fonctionnement du club).

Au Sud-Kivu, les noms des neuf fédérations de clubs d'écoute sont des plus variés, mais reflètent clairement la mission/vision de ces clubs. Par exemple, ceux de Kabaré ont pour nom « Rhyubak'Eka (Construisons notre village), ceux de Uvira « Masikilizano » (Réconciliation) tandis que ceux de Walungu et de Idjwi, s'appellent respectivement « Rhuhinduke » (Changeons de comportement) et « Rhudosanye » (Concer-tons-nous ou dialoguons).

Généralement, les **objectifs** d'un club d'écoute sont les suivants:

- Générer des informations, valoriser les savoirs locaux et favoriser le partage d'informations, en particulier au bénéfice des populations dont l'accès aux médias est limité.
- Susciter, grâce à la radio, la participation des membres de la communauté, femmes et hommes, aux activités/projets de développement impulsés au niveau local.
- Permettre aux femmes et aux hommes de la communauté de s'exprimer librement sur des questions d'intérêt communautaire et de participer activement et volontairement à la réalisation d'actions concertées pour y répondre.

A ces trois objectifs s'ajoutent d'autres visées propres à chaque club d'écoute. Si les objectifs varient en fonction du contexte, ils doivent toujours être développés de manière sensible au genre et avec respect pour les cultures locales.

### *Responsabilités et cadre de travail*

Les modalités d'organisation des clubs d'écoute communautaires peuvent varier selon la situation et le type de fonctionnement de la structure d'appui. Par exemple, les clubs d'écoute mis en place au Niger ont une structure plutôt informelle. En revanche, en RDC la structuration des clubs passe par l'élection des membres d'une assemblée générale, d'un-e président-e, vice-président-e, etc. Cette étape permet de clarifier les tâches de chacun-e (leaders, animateurs/trices, secrétaire, membres) et d'établir un règlement d'ordre intérieur et/ou de gestion des conflits.

Selon le contexte, les clubs d'écoute intégreront uniquement des femmes ou seront mixtes. Dans le cas de ces derniers, parmi les mesures à prendre pour s'assurer que les femmes pourront réellement être actives dans la vie de ces clubs, la parité entre les

sexes dans les organes de décision du club sera un point essentiel.

La planification opérationnelle sera utile pour définir les lieux et horaires des rencontres, les échanges sur les thématiques, la formation individuelle et collective sur l'utilisation de la radio et du téléphone, les interactions avec la radio communautaire, les autres clubs, les animateurs/trices, etc.

Toute personne doit pouvoir être membre d'un club d'écoute tant qu'il y a une réelle volonté de la part de cette personne d'apporter une contribution au développement de la localité. En RDC, le nombre de membres d'un club d'écoute est illimité. Cependant, il faut savoir que l'écoute collective autour d'un poste radio devient difficile si elle dépasse vingt personnes. Tous les membres du club ne sont pas obligés d'écouter les émissions. Certains peuvent se contenter d'alimenter la réflexion et le débat qui accompagnent la séance.

### **De la théorie à la pratique**



Eliane Najros (Dimitra) évoquant l'organisation des clubs d'écoute au Sud-Kivu : « Les clubs sont très structurés, mais par ailleurs, il y a beaucoup de discussions. Je me suis rendu compte que l'organisation était très variable, un club pouvant se rencontrer deux fois par semaine quand un autre choisit de se voir une fois tous les 15 jours. Et d'autres encore travaillent avec la radio dans les champs. L'organisation n'est donc pas aussi rigide qu'il y paraît au premier abord. Les statuts ne régissent pas la façon de communiquer mais offrent un cadre dans lequel travailler ».

### Contacts privilégiés avec une/des radio-s

Un partenariat particulier sera établi sur la base des intérêts communs entre les clubs d'écoute et au moins une radio communautaire. Le club permet à la radio de mieux remplir son rôle de média participatif en phase avec la communauté. La radio permet au club – et donc à la population – non seulement d'accéder à l'information mais aussi de faire connaître ses préoccupations et ses besoins, ainsi que ses connaissances/savoirs. Il s'agit sans conteste d'un partenariat gagnant-gagnant; il faudra s'assurer que les deux parties le perçoivent comme tel.

La nature du partenariat, y compris ses modalités de collaboration, est à établir de concert par la radio et le club d'écoute. Il est important de définir clairement les modalités par écrit afin de garantir l'engagement de la direction de la radio et pour éviter toute possible incompréhension dans le futur.

La radio et les clubs d'écoute peuvent commencer par explorer ensemble les points de convergence entre leurs missions respectives. Par essence, la

radio communautaire compte parmi ses objectifs de contribuer au développement local et de faire participer les populations à la vie publique, ce qui est également le cas des clubs d'écoute.

La radio peut par exemple s'engager de différentes façons : réaliser une émission donnant la voix aux clubs et l'inclure dans la grille des programmes ; faciliter des échanges ou la recherche de personnes ressources sur des sujets particuliers ; organiser des émissions publiques dans le village des clubs, etc. Quant aux clubs, ils peuvent s'engager à participer activement à la vie de la radio (réalisation d'émissions, feedback, participation à l'établissement de la grille des programmes, etc.), à écouter certaines émissions et à partager leur avis. En outre, d'autres collaborations peuvent être envisagées, par exemple, l'organisation conjointe d'activités d'intérêt général. Pour coordonner leurs actions, les deux parties pourront décider d'un agenda commun. Il sera aussi utile qu'un point focal soit désigné au sein de la radio pour faciliter les contacts.





© Dimitra

La structure accompagnatrice a un rôle important à jouer. En effet, les agents des radios sont souvent des personnalités reconnues par la communauté alors que les membres des clubs ne seront à ce stade pas forcément habitués à prendre la parole et défendre leurs points de vue. Cet aspect de la confiance en soi fait par ailleurs partie du processus mis en place avec les clubs d'écoute. Il faudra donc éviter que le club s'en remette à la radio pour établir la marche à suivre, les modalités de collaboration ou encore les sujets à aborder par le club.

Un appui aux radios communautaires est à prévoir en tant que mesure incitative pour une implication pleine et entière. Bien sûr, la contribution au développement local fait partie intégrante du mandat des radios communautaires, mais la réalité

de ces médias est souvent difficile. Sans compter que les activités avec les clubs d'écoute mobiliseront du personnel et des ressources (notamment pour le transport). Il faudra donc veiller à ce que la radio ait une perception favorable du partenariat.

Notons enfin que, dans certains cas, le club d'écoute se trouve dans une zone où l'on ne capte aucune radio communautaire. Bien que cette situation ne soit pas optimale en raison de l'inévitable perte de dynamisme qu'elle comporte, des alternatives existent toutefois. Par exemple, un dispositif d'écoute et d'échange d'émissions enregistrées peut être mis en place et des déplacements d'agents d'autres radios, même plus lointaines, peuvent être programmés.

### Lieu de rassemblement neutre

Le club doit être affranchi de toute tendance politique, religieuse, communautaire ou autre. Une attention particulière sera accordée au choix d'un lieu de rassemblement, aussi neutre que possible.

### De la théorie à la pratique

A Fogou, près de Téra (Niger), le club de Mariama Hassane se réunit « à côté de la mosquée, dans un espace de retrouvailles. A la belle étoile. C'est un endroit équidistant de toutes les cases ». A Doumba, village de la même zone, les femmes se réunissent dans un hangar qui abrite le centre d'alphabétisation.



### Esprit de collaboration

Un club d'écoute se caractérise par un climat de collaboration et de solidarité entre ses membres. La concertation au sein du club permet d'envisager ensemble des stratégies de résolution de problèmes communs. Des techniques participatives et des outils de collaboration doivent être utilisés par les animateurs/trices et leaders des groupes pour favoriser cet esprit d'équipe.

## 3. Les clubs d'écoute en action

### L'écoute

Chaque club détermine la périodicité et les modalités des séances d'écoute. Celles-ci doivent être planifiées et organisées. L'auditeur/trice doit choisir le sujet à écouter puis se placer dans des conditions optimales (ne pas être dérangé-e, être dans un lieu calme, éviter d'autres tâches pendant l'écoute, etc.), et donc choisir le moment et le lieu de l'écoute. Dégager du temps et se retirer pour ce moment d'écoute n'est cependant pas chose aisée. Il n'est d'ailleurs pas rare que l'écoute se déroule aux champs.

Elle est organisée de deux manières, parfois complémentaires : l'écoute individuelle et l'écoute collective.

- **Écoute individuelle :** Il s'agit de l'écoute par un individu ou un ménage. L'auditeur/trice connaît préalablement l'heure à laquelle le programme qui l'intéresse sera diffusé. Une écoute individuelle fait l'objet d'un rapport basé sur le contenu de l'émission à partager avec les autres membres du club sur un support convenu avec le club (élément enregistré, rapport écrit, formulaire de rapport d'écoute, etc.). L'auditeur/trice préparera donc le matériel nécessaire à l'élaboration du rapport.
- **Écoute collective :** Pour l'écoute collective, les membres du club se répartissent en groupes qui se rencontreront dans un lieu neutre et accessible à tous et toutes pour écouter ensemble des programmes radiodiffusés et en discuter. Chacun des participants peut prendre des notes afin de participer activement au débat qui suivra. La modalité collective s'avère plus efficace que l'écoute individuelle en termes d'appropriation du contenu par les membres. Les restitutions de



chaque participant offrent une synthèse et aide-mémoire très utile ; une déclinaison de l'expression : « il y a plus dans deux têtes que dans une seule ».

## De la théorie à la pratique

Plusieurs modalités d'écoute et de partage peuvent coexister :

— **Emission spéciale en direct** : négociation des temps d'antenne pour la réalisation de ces émissions, souvent d'une durée de 1h à 1h30 et généralement le soir entre 20h et 22h.

— **Conférence** : débat partant d'une thématique préparée par un club ou plusieurs clubs. L'animation est assurée par un membre de l'équipe de la radio, qui joue le rôle de point focal ; il n'y a pas de diffusion en direct à la radio. Au Niger, l'écoute et la participation au débat se fait à partir du téléphone portable (avec haut-parleur si possible).

— **Reportage** : la radio diffuse un élément réalisé par un club ou les clubs du village (un sketch, par exemple) et sollicite la réaction des autres clubs.

— **Participation aux émissions** : il s'agit ici des émissions du programme normal des radios ; les femmes en particulier participent aux émissions de la radio en donnant leur feed-back de manière individuelle (par exemple, par téléphone). A noter qu'il ne s'agit pas d'une écoute collective.

### Le débat

Moment crucial, le débat doit permettre à chacun-e de participer pour une meilleure compréhension du problème. Un débat réussi permet au groupe de cerner le problème, d'en analyser les causes, d'en dégager des conséquences au niveau individuel et

communautaire et, surtout, de proposer des actions concrètes pour résoudre le problème. Il ne s'agit pas d'une joute oratoire avec des gagnants et des perdants.

Pendant le débat, il est important d'utiliser toutes les stratégies possibles pour amener les plus silencieux et les plus marginalisés à prendre la parole et exprimer leur point de vue. Cela ne se limite pas à demander leur avis en réunion. Il s'agit de leur montrer qu'ils ont des choses à partager, que leur avis est aussi important que celui d'un-e autre. Ce n'est qu'à moyen terme que l'on suscite des changements de comportements. Il faudra donc être patient.

## De la théorie à la pratique

*« Les femmes se retrouvent et partagent entre elles, même ce qui se passe dans leur vie privée. Elles arrivent à tout débattre. Ce n'est peut-être que 20 personnes dans un club, mais au village, tout le monde est informé de ce qui se passe ; tout se sait ».*

Moctare, ONG VIE, NIGER



## La prise de décision

Quand le club décide d'intervenir, il est recommandé de respecter la voix de la majorité. Pour ce faire, un club d'écoute doit établir et respecter des règles démocratiques. Ces règles sont définies dans le règlement d'ordre intérieur et permettent une bonne gestion en matière d'organisation. Attention cependant à ne pas tomber dans la 'dictature de la majorité' : il est bon d'entendre les arguments de chacun-e et préférable de dégager une position consensuelle et rassembleuse.

Une concertation bâclée aboutit à des prises de décision impopulaires qui, le plus souvent, ne sont jamais exécutées, la plupart des membres ne se sentent pas responsables vis-à-vis de celles-ci.

## L'action

Les clubs d'écoute sont un mécanisme d'information et de communication centré sur l'action. Sans action, il n'y a pas de changement possible. On évitera de se perdre en débats stériles ne débouchant pas sur des mesures consensuelles concrètes pour

changer un état des choses, pour améliorer les façons de faire et la qualité de vie de la communauté, hommes et femmes.

Ce point est une spécificité essentielle des clubs d'écoute communautaire. L'action doit être au cœur de la démarche. Il faudra que tous les membres assimilent ce principe et s'engagent par rapport à l'idée que l'aspect le plus important est la réalisation d'actions concrètes, au service de la communauté. A nouveau, la structure accompagnatrice a un rôle clé à cette étape.

## De la théorie à la pratique



Dans le village de Kapolowe-mission, en RDC, après maints débats, les clubs d'écoute sont arrivés à la conclusion qu'il était fondamental de sensibiliser les autorités sur les liens entre la corruption et le harcèlement sexuel et qu'il fallait agir dans ce sens. Ils ont profité d'une visite officielle et d'une réunion avec les autorités traditionnelles et administratives, notamment le Directeur du Cabinet du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural et du Chef de Canton, pour jouer un sketch illustrant ces liens. Les femmes avaient demandé aux hommes d'interpréter le rôle des hommes, mais devant leur refus d'interpréter le rôle des « mauvais », elles ont décidé de se déguiser en hommes et de jouer elles-mêmes le rôle de ceux-ci. Le sketch expliquant les situations auxquelles sont confrontées les femmes au quotidien a provoqué l'hilarité du public, mais aussi la prise de conscience de la gravité de la corruption et des violences sexuelles.



© Dimitra

## 4. Le suivi du processus

La structure qui accompagne la création et le fonctionnement des clubs d'écoute communautaires doit faciliter le suivi des actions aussi bien au niveau de la communauté et des clubs d'écoute qu'à celui des radios communautaires.

### *Le suivi au niveau de la communauté rurale/des clubs d'écoute*

A ce niveau, il s'agit essentiellement de deux aspects:

- Informer sur les **réalisations** du club d'écoute : la restitution des expériences sur antenne permet d'amener un plus grand nombre de membres de la communauté à s'impliquer dans les activités de développement. La portée et la nature des changements suscités peuvent être discutées au sein du groupe et par les médias, en particulier la radio communautaire. La diffusion des réalisations permet également de stimuler le dynamisme des clubs.
- Rechercher des **moyens** d'action/des ressources : se limiter à prendre des décisions lors de la concertation n'est pas suffisant. Il est indispensable de dégager les moyens pour mettre en œuvre les actions, avec un impact visible sur la vie de leurs bénéficiaires. Compte tenu du manque récurrent de moyens disponibles, les clubs d'écoute doivent identifier des problèmes prioritaires. Dans un souci d'efficacité, ils opteront pour des défis qu'ils peuvent relever et pour lesquels ils peuvent trouver des solutions locales, avec les ressources humaines, matérielles et financières disponibles.

### De la théorie à la pratique

Au Sud-Kivu, grâce à l'écoute d'une émission radiophonique, les membres du club d'écoute Ruhinduke de Mugogo ont été mis au courant d'une double initiative des femmes de Fizi. Celles-ci avaient créé avec succès une caisse d'entraide pour les femmes et une activité de fabrication de tuiles ondulées pour installer sur les toitures de leur cuisine.

En discutant de l'émission, les membres du club d'écoute de Mugogo ont repris l'idée de leurs collègues de Fizi et ont décidé de créer à leur tour une coopérative d'épargne et de crédit. Sur base de calculs prudents, ils ont estimé que l'élevage de 20 lapins peut procurer un montant équivalent à 1500 dollars US en 12 mois. Pour démarrer l'initiative, ils ont acheté 20 lapins avec leurs cotisations, répartis à titre de crédit rotatif entre les 20 membres du club, 15 femmes et 5 hommes. Au bout de neuf mois, le nombre de bénéficiaires est passé à 162. Leurs clapiers contiennent chacun au moins trois lapins. En vendant un lapin moyen à trois dollars, cet élevage a pu leur rapporter une somme de 1558 dollars US en un an.

## Le suivi au niveau de la radio communautaire

Des activités de suivi avec les radios communautaires doivent être réalisées par l'organisme d'appui et les clubs d'écoute, en particulier par rapport aux aspects suivants :

- Assurer la **collaboration** avec la radio communautaire : il faut maintenir dans le temps une bonne collaboration avec les radios communautaires, au bénéfice de tous et de toutes. La radio communautaire doit être envisagée comme une ressource d'appui aux activités et projets de développement local dans leur ensemble.
- **Participer** à la vie de la radio : la participation (via les clubs d'écoute ou non) ne se résume pas à des interventions dans une émission, loin de là. Il s'agit aussi de prendre part à la réalisation des émissions (choix des sujets et autres choix éditoriaux, prise de son, réalisation, montage, etc.). De manière générale, il s'agit de participer à la vie de la radio, par exemple en donnant son avis sur la grille des programmes et, idéalement, en contribuant à ce qu'elle soit plus en phase avec les besoins et intérêts de la communauté.
- Instituer une **communication permanente** entre la radio et le club : dans le but de promouvoir l'échange d'informations et de permettre aux différents acteurs/actrices de participer aux débats sur le développement, le club d'écoute doit mettre en place des mécanismes de communication basés sur des échanges réguliers entre les agents de la radio et les membres des clubs. Cette interaction contribuera à l'appropriation du contenu des émissions.

Toutes les activités de suivi mentionnées ici doivent permettre d'évaluer l'expérience afin de mieux en comprendre l'impact et d'apporter des modifications visant à améliorer le mécanisme des clubs d'écoute.





## CLUBS D'ÉCOUTE COMMUNAUTAIRES : FACTEURS DE RÉUSSITE

L'expérience de Dimitra et de ses partenaires a permis d'identifier un certain nombre de facteurs de succès pour les clubs d'écoute communautaires. Ces bonnes pratiques devraient favoriser le dynamisme des clubs et permettre d'éviter les blocages. Non exhaustive, la liste suivante rassemble des facteurs de réussite pour les quatre principales étapes décrites dans les orientations: avant la création des clubs d'écoute, la création des clubs, les clubs en action et le suivi du processus.

### Avant la création des clubs d'écoute

- Appui et accompagnement par une structure/ organisation bien organisée, ayant une bonne connaissance de l'environnement et dont la compétence et la crédibilité ne font pas de doute. Cette structure doit disposer d'un réseau de personnes ressources compétentes capables d'accompagner le processus, d'engager, de convaincre et de motiver.
- Identification de femmes et hommes leaders reconnus par la communauté, en mesure de dynamiser le club d'écoute.
- Sensibilisation de la communauté et des autorités locales sur la démarche des clubs et implication de celles-ci de manière participative dans le processus.
- Réelle adhésion du plus grand nombre à la démarche et appropriation par la communauté et les membres des clubs, en particulier au principe selon lequel l'action est l'élément essentiel de la démarche. Sans cette adhésion, les clubs pourront être mis en place mais auront peu de chances de durer.
- Formation sur les techniques d'animation et de communication participative à l'intention des femmes et hommes leaders.

### La création des clubs

- Création et fonctionnement basés sur l'environnement culturel, social, économique et politique.
- Création de partenariats et d'alliances, avec les radios communautaires et médias locaux et avec d'autres partenaires du développement (ONG, etc.).
- Préparation de textes réglementaires clairs (statuts comprenant la vision et la mission du club, accord de collaboration avec la radio, règlement d'ordre intérieur, etc.) et accessibles pour toutes et tous sur l'organisation et la gestion du club, et respect de ceux-ci par les membres (la pratique peut varier selon le pays ou le contexte).
- Formations (et/ou recyclages) pour appuyer les leaders et les animateurs/trices de la structure d'appui et les radios communautaires sur les thématiques et outils de développement.
- Appui aux radios communautaires partenaires qui devraient pouvoir bénéficier de renforcement de capacités (animation, technique, etc.).
- Mise en place d'une collaboration efficace entre les structures d'appui, les clubs d'écoute et les stations radio (stratégie mutuelle).



